



# COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCÈS-VERBAL N° 30.25.26

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 26.05.2026

## DECISION DE LA COMMISSION

### **Affaire n°1 :**

#### **BRUGUIERES / MURET R.C. – Senior – Départemental 3 – Poule C – du 28.02.2026**

##### **Pour le club MURET R.C.**

1 mois de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 28.04.2026  
Motif : Comportement excessif envers officiel après la rencontre

1 an de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 28.04.2026  
Motif : Comportement excessif envers officiel après la rencontre suivi de comportement intimidant envers officiel après la rencontre aggravé de par sa fonction de Délégué Sécurité

##### **OFFICIEL**

Rappel à l'ordre avant sanction sportive  
Motif : Comportement excessif envers officiel après la rencontre

### **Affaire n°2 :**

#### **CASTELGINEST / BRAX – Senior – Départemental 1 – Poule B – du 02.05.2026**

##### **Pour le club CASTELGINEST**

10 mois de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 06.05.2026  
Motif : Propos obscènes envers officiel suivi de propos menaçants envers officiel pendant la rencontre

### **Affaire n°3 :**

#### **GRISOLLES / LANDORTHE ESTANCARBON – Féminines – Senior – D2 – du 03.05.2026**

##### **Pour le club GRISOLLES**

1 match automatique + 3 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles  
Motif : Brutalité à joueuse au cours de la rencontre à l'occasion d'une action de jeu

12 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 01.06.2026  
Motif : Comportement excessif hors rencontre suivi de brutalité à joueuse hors rencontre

Amende au club de GRISOLLES pour son manquement dans la sécurité de la rencontre.

### **Pour le club LANDORTHE ESTANCARBON**

8 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 01.06.2026

Motif : Tentative de coup à joueuse en dehors de la rencontre

4 mois de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 01.06.2026

Motif : Bousculade volontaire à joueuse en dehors de la rencontre

7 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 01.06.2026

Motif : Bousculade volontaire à joueuse en dehors de la rencontre

7 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 01.06.2026

Motif : Bousculade volontaire à joueuse en dehors de la rencontre

7 matches de suspension ferme de toutes fonctions officielles à compter du 01.06.2026

Motif : Bousculade volontaire à joueuse en dehors de la rencontre

### **OFFICIEL**

Retenu de son indemnité d'arbitrage sur la rencontre

Motif : Absence non excusée devant la Commission

Transmission du dossier à la C.D.A. du District Tarn et Garonne de Football en ce qui concerne l'absence de l'Arbitre Officiel.